

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Juin

## LETTRÉ DE PARIS

Mon cher Directeur,

La grande question du jour, à n'en pas douter, est la question Coquelin. Car, après la question d'Égypte, après la question de l'impôt sur la Rente, et vingt autres questions ultra-sérieuses, que la politique adresse à la sagacité de nos honorables, il ne pouvait pas se faire qu'il n'y eût pas une question comique, — je veux dire de comédie.

Le décret de Moscou, que la Russie nous a posé quelque quatre-vingts ans avant l'alliance, a sans cesse besoin d'être interprété. Aujourd'hui, Coquelin l'interprète à son profit, et réclame le droit de jouer à Paris, après avoir fait liquider sa pension de retraite, retiré ses fonds sociaux et obtenu sa représentation traditionnelle. La Comédie française soutient que si le décret, — qui interdit pareille opération, — n'est pas appliqué dans sa lettre et dans son esprit, c'en est fait de sa suprématie. Tout comédien qui se sentira du talent, après les vingt ans de sociétariat obligatoires, c'est-à-dire quand il sera dans toute sa puissance, quittera la maison de Molière pour ouvrir une boutique à côté. C'est la concurrence déloyale, que le code de commerce interdit, — ainsi que le décret de Moscou.

Condamné une première fois, Coquelin va payer trente mille francs au Théâtre français, — mais il voudrait bien que la séance ne continuât pas. Il compte sur l'autorisation du ministre, qui se gardera bien de la donner et de créer ainsi un précédent que les comédiens, race avide, ne manqueraient pas d'exploiter.

L'opinion publique donne raison, pour une fois, au décret de Moscou. L'oncle Sarcy qui est, on le sait de reste, le symbole même du bon sens, prend parti contre l'illustre cabotin. Et Sarcy est un homme de

poinds ! Le mieux sera donc que Mascarille s'incline et, s'il veut jouer à Paris, qu'il rente à la Comédie, ou s'il préfère l'argent, qu'il aille à l'étranger.

Il y aurait bien encore un moyen : ce serait qu'il restituât les 250.000 francs de fonds sociaux qu'il a touchés, mais ce moyen ne paraît pas être de son goût.

Quelle sera la solution de la question Coquelin ?

Les paris sont ouverts. On donne Claretie à égalité, et Coquelin à trente contre un !...

\* \* \*

La scission du parti radical et du parti socialiste s'accroît. Déjà les journaux à la suite de Millerand et ceux qu'inspire M. Bourgeois en sont aux conversations aigres-douces. D'ici peu, les anciens alliés se prendront aux cheveux.

Le spectacle n'est point pour déplaire aux modérés, ni même aux partisans de la concentration républicaine. Ceux-ci sentent que M. Bourgeois revient petit à petit à une conception moins révolutionnaire de la politique, et ceux-là se réjouissent, sentant que les radicaux et les collectivistes brouillés, il n'y aura plus, dans la Chambre, d'autre majorité que la leur.

Le parti radical, — non, le parti progressiste, puisque tel est son nouveau titre, — cherche à s'organiser fortement, en vue des élections encore lointaines de 1898. Aux journaux qui étaient les officieux du ministère Bourgeois, tels que le *Voltaire* et le *Jour*, vient de s'ajouter le *National*, ressuscité pour la circonstance.

Nous ne savons à quoi tous ces efforts aboutiront, mais le malheur est que le pays n'a pas confiance dans les étiquettes. Il se mettra difficilement à la remorque d'un parti qui, n'ayant rien fait depuis cinq mois de pouvoir, se découvre tout à coup un programme de gouvernement, simplement parce que, dans un banquet, il s'est baptisé d'un nom nouveau.

Progressiste, soit ! Mais qui donc n'est pas progressiste ? Qui donc, sauf le quaternon des réactionnaires avérés qui attendent

ver et je saurai si bien le convaincre, qu'il me demandera tout de suite la permission de revenir ici.

Le religieux ouvrit la bouche pour répondre, mais il comprit que l'industriel cherchait à donner le change à sa femme et à sa fille, et il se tut.

L'ingénieur sortit pour donner quelques ordres, il rentra presque aussitôt.

— Attendez, dit-il, j'ai envoyé quelqu'un, nous serons bientôt fixés.

Au bout d'une heure, le domestique qu'il avait envoyé chez Savreux revint.

La réponse n'était pas encourageante.

Depuis le duel, on n'avait pas revu Paul chez lui ; son valet de chambre, très inquiet, parlait d'aller prévenir le commissaire de police.

— Où peut-il être, mon Dieu ? fit la jeune fille en pleurant. Hélas ! s'il avait écouté son désespoir...

— Soyez tranquille, mademoiselle, répondit le père Edmond, je réponds de Paul comme de moi, il a le caractère trop solidement trempé pour commettre une pareille folie, une telle lâcheté ; il possède des sentiments trop élevés, un cœur trop ferme pour désertir la lutte.

— Je vais chez d'Orgeval, fit résolument M. Mollien qui ne tenait plus en place devant la douleur de sa fille toujours croissante.

C'est l'ami intime de Savreux, peut-être son témoin dans l'affaire, il me renseignera certainement.

Et, bon gré, malgré, je te ramènerai ton mystérieux fiancé, ajouta-t-il en s'efforçant de sourire.

Le père et le religieux sortirent pour se mettre à la recherche de Savreux, accompagnés des vœux de la mère et de la fille.

M. Mollien resta dehors une partie de l'après-midi.

la venue du Roy, n'inscrit pas dans son programme le mot progrès ? Du rallié au collectiviste, tout le monde est progressiste, et le *Figaro* revendique la priorité de l'étiquette prise par M. Bourgeois.

Mais enfin, ne chicanons pas l'ex-président du conseil. Il a renoncé à Guesde, à Marx et à leurs œuvres ; c'est déjà quelque chose de précis, qui vaut mieux qu'un programme. Nous sommes désormais certains que le parti radical-progressiste ne favorisera pas la révolution, et il ne nous déplaît pas autrement de voir quelques hommes plus osés et plus turbulents que les modérés.

Ils claqueront le fouet des réformes, exciteront un peu l'attelage politique, mais tant qu'un homme sage en tiendra les rênes, il n'y aura rien à craindre, on ne risquera pas de se casser le cou.

\* \* \*

Et les socialistes eux-mêmes ne paraissent plus s'entendre ! Dans une réunion tenue, mercredi dans un local de la Chambre, le groupe socialiste a essayé de trouver une formule d'action commune sans y parvenir. M. Mirman a embarrassé MM. Millerand et Jaurès en leur demandant nettement s'ils entendaient conserver la propriété individuelle, que maintiennent les socialistes, ou s'ils la sacrifiaient totalement, comme le veulent les collectivistes, satellites de la pensée de M. Guesde.

La question était captieuse ! La résoudre par l'affirmative eût été sans doute l'expression de la vérité, mais qu'auraient pensé les paysans et la petite bourgeoisie, que l'on veut conquérir, et qui n'entendent pas se satisfaire d'un communisme absolu ? Dire, au contraire, qu'on réservait la propriété individuelle, était renier la théorie collectiviste, fondement et principe de tout bon socialisme.

M. Viviani, chargé de rédiger un ordre du jour, a abondé dans le sens collectiviste : « Il déclare nettement qu'en conformité avec la pensée essentielle des socialistes de tous les pays, il entend abolir le régime capitaliste et mettre un terme à l'ex-

ploitation de l'homme par l'homme, au moyen de la conquête des pouvoirs politiques par le prolétariat, de la substitution de la propriété sociale à la propriété capitaliste et de l'entente internationale des travailleurs. »

C'est ce qu'on appelle proprement, mettre les pieds dans le plat. Si, sur cette déclaration, un paysan, un seul, envoie son adhésion au collectivisme, c'est qu'il sera fou ou qu'il agira par calcul intéressé.

Les députés socialistes l'ont bien senti. Ils n'ont pas voté l'ordre du jour Viviani à l'unanimité, loin de là. Mais alors, pour ne pas montrer la lézarde qui sépare en deux le parti, on s'est mis d'accord sur une formule par laquelle « on constate que l'attitude des membres qui se sont abstenus sur les questions de principes, ne porte aucune atteinte à l'union nécessaire de tous dans l'action parlementaire et politique. »

Au premier abord, cela ne signifie pas grand-chose, car comment maintenir l'union quand les principes seront discutés ? Mais, en réfléchissant, on y découvre la capitulation de la fraction modérée du parti socialiste, devant la fraction révolutionnaire de ce parti.

Cela d'ailleurs était inévitable. Le mot de Royer Collard sur le scepticisme pourrait être réédité à l'occasion du socialisme : « On ne fait pas au socialisme sa part ; quand il pénètre dans l'entendement, il l'envahit tout entier. » C'est l'engrenage auquel on n'échappe pas, quand une fois on s'y est laissé prendre.

Mais que diront les paysans ?

X.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 Juin

M. le président fait connaître qu'il a reçu de M. Renou une demande d'interpellation sur les mesures prises dans divers cimetières du 24 au 31 mai.

La Chambre décide que l'interpellation sera discutée immédiatement.

— Dieu veuille que je me trompe, murmura l'enfant en soupirant.

— Tu en auras la preuve ce soir.

Le soir même Mlle Mollien pressait son père de se rendre chez Savreux.

A la porte, ils rencontrèrent d'Orgeval.

— Eh bien ? fit l'ingénieur.

— Eh bien ! reprit tristement le jeune homme, il n'est toujours pas revenu, je commence à m'inquiéter sérieusement.

— Et Dubulle ? demanda la jeune fille presque à voix basse, rendue timide par la présence d'un étranger.

— Pas reparu non plus.

A cette réponse, Louise ne put retenir un tressaillement douloureux.

Elle murmura tout bas à l'oreille de son père :

— Mes pressentiments ne me trompent pas, vous verrez, mon père.

L'industriel fit part des soupçons de sa fille à d'Orgeval.

— Dubulle est bien capable d'un crime, répondit le jeune homme, mais pour cette fois cependant, vous vous trompez, mademoiselle.

Notre ami a disparu la minute d'après son repas de se battre et Dubulle a passé une partie de la nuit avec ses témoins dans les cafés et restaurants qu'ils fréquentent habituellement.

Ils n'ont donc pu se rencontrer.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 19

## HAINÉ MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

X

Disparu

— Comment faire, s'écria douloureusement la jeune fille, nous pardonnera-t-il jamais de l'avoir effleuré d'un soupçon, lui si brave, si loyal, si honnête, si bon.

M. Mollien était au supplice de voir la douleur de sa fille et d'être impuissant à la soulager.

— Avant de rien faire, dit-il avec une résolution et une fermeté qui n'étaient que dans ses paroles, désireux de communiquer aux autres une conviction qu'il n'avait pas lui-même, je vais envoyer chez Paul pour savoir s'il est revenu et quels ordres il a laissés à son domestique.

Après, nous verrons.

Mais cela suffira, j'en suis certain. Un homme qui peut passer le front haut ne se sauve pas comme un voleur.

Et puis, admettant même qu'il soit parti, il n'ira pas loin.

Quand on s'appelle Paul Savreux et qu'on occupe dans le monde la place qu'il y tient, on ne disparaît pas aussi facilement que le premier venu.

Dans une heure nous saurons ou il est, j'irai le trou-

M. Renou rappelle les manifestations qui se sont produites et se plaint de la brutalité de la police.

Ne peut-on pas, dit-il, laisser les citoyens manifester en paix et respecter le culte des morts ?

L'orateur dépose un ordre du jour dans ce sens.

M. Barthou, ministre de l'intérieur, répond que le gouvernement s'est simplement appliqué à faire respecter la loi et à maintenir l'ordre public.

M. Faberot dit qu'il s'agit d'une question de respect des morts et de reconnaissance pour toutes les idées, sans distinction de partis politiques.

L'orateur prie le gouvernement, en qui il n'a nulle confiance d'ailleurs, de rendre les libertés légitimes réclamées par le peuple et particulièrement la liberté du respect des morts.

Par 415 voix contre 64, l'ordre du jour pur et simple est adopté.

M. le Président fait savoir qu'une interpellation de M. Jaurès, sur la signification politique du mouvement administratif dans le Midi et notamment dans le Tarn, sera discutée samedi.

**SÉNAT**

Séance du 4 Juin

La séance est ouverte à 3 h. 10.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Le Provost de Launay a la parole pour poser une question à M. le ministre de l'instruction publique.

Les journaux, dit-il, ont annoncé qu'en 4 mois le dernier ministre avait épuisé, à 33,000 francs près, le crédit de 5 millions destiné à des constructions scolaires et que son successeur serait obligé de réclamer des crédits supplémentaires.

Je demande si cela est exact; je demande aussi, et c'est là le côté essentiel de ma question, s'il est vrai qu'un grand nombre de communes attendent depuis plusieurs années l'exécution des promesses qui leur ont été faites; on les a forcées à faire des dépenses et on les laisse poursuivre par leurs créanciers.

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, répond que les crédits d'engagement ont été en effet à peu près épuisés; quant aux crédits de payement, l'orateur dit qu'il ne s'est pas produit, en ce qui les concerne, la même progression que pour les crédits d'engagement.

**INFORMATIONS**

**L'incident Baratier**

Le ministre de la guerre communique la note suivante, au sujet de l'affaire Baratier, dont il a été question au conseil de cabinet :

La France militaire a publié une lettre de M. l'intendant Baratier, dans laquelle ce haut fonctionnaire cherchant à s'abriter sous l'autorité du général Saussier, dont la bienveillance est égale à la fermeté, s'est placé vis-à-vis de M. Cavagnac, son ancien chef, en tant que ministre de la guerre, dans une situation des plus difficiles.

Si la situation de M. Baratier peut expliquer chez lui une certaine surexcitation, elle ne saurait justifier un pareil oubli de la discipline, et le ministre lui a infligé un blâme sévère.

**Le droit d'accroissement**

Le National publie l'information suivante :

La section du contentieux du Conseil d'Etat, consultée sur le point de savoir si on pouvait vendre les biens des congrégations qui se refusent à payer l'impôt, vient de répondre carrément non. L'Etat n'a plus de prise sur les congrégations factieuses. La loi, désormais, est lettre morte. Elle est sans objet, n'ayant plus de sanction.

Inspiré maintenant par M. Bourgeois, le National doit être bien informé.

Nous attendons cependant confirmation avant d'émettre les réflexions que comporterait cette décision du Conseil d'Etat.

**A Madagascar**

Le gouvernement a reçu de M. Laroche, résident général à Madagascar, le télégramme suivant, daté de Tananarive, 30 mai.

« Profitant de l'absence du résident Allez, en tournée dans le sud-ouest, une bande de 1,500 Fahavalos a attaqué et brûlé Antrirabe.

» Un groupe de miliciens, protégeant des familles de missionnaires norvégiens qui s'étaient réfugiés dans une maison, y a subi trois jours de siège.

» Le résident Allez est revenu en toute hâte avec le gouverneur hova, les deux cents soldats royaux et les quarante miliciens qui l'accompagnaient dans sa tournée.

» Après un vif engagement, les Européens ont été débloqués et les Fahavalos dispersés, laissant près de deux cents des leurs sur le terrain.

» Au nord, la situation reste sans changement.

**La commission de Madagascar**

La commission de Madagascar s'est constituée mercredi. M. de Mahy a été nommé président et M. Rozet secrétaire.

L'exposé qui a été ensuite fait par chaque commissaire, a confirmé que la commission toute entière, à l'exception de M. Sarrien, est favorable au projet de M. Hanotaux, qui déclare Madagascar colonie française.

Il a été décidé que l'on statuerait très prochainement, afin de permettre à la Chambre de se prononcer dans le plus bref délai possible. Le ministre des affaires étrangères sera entendu dans une prochaine séance.

**Le nouveau fusil**

De l'Evénement :

Nous apprenons qu'au ministère de la guerre, on se préoccupe depuis quelque temps, de la transformation de l'armement de l'infanterie. Le fusil Lebel disparaîtrait totalement. On étudie un nouveau fusil avec ou sans chargeur, qui serait du calibre de 5 millimètres et demi.

Le coût du nouvel armement de notre infanterie ne dépasserait pas 120 millions de francs pour 3 millions de fusils.

On sait que différentes pièces d'artillerie de campagne sont à l'étude.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**GARE DE CAHORS**

ARRIVÉES et DÉPARTS de tous les trains — en gare de Cahors, — à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1896.

**Service d'été**

Ligne de Cahors à Montauban	
Arrivées à Cahors	Départs de Cahors
—	7 h. 10 matin.
—	7 h. 25 matin.
9 h. 19 matin.	9 h. 50 matin.
12 h. 41 soir.	4 h. 14 soir.
4 h. 38 soir.	—
6 h. 22 soir.	8 h. 45 soir.
9 h. 51 soir.	—
Ligne de Cahors à Brie	
—	6 h. 00 matin.
7 h. 00 matin.	9 h. 29 matin.
9 h. 43 matin.	—
4 h. 03 soir.	4 h. 48 soir.
—	6 h. 38 soir.
8 h. 39 soir.	9 h. 57 soir.
10 h. 08 soir.	—
Ligne de Cahors à Libos	
6 h. 29 matin.	9 h. 53 matin.
12 h. 50 soir.	4 h. 39 soir.
6 h. 30 soir.	10 h. 37 soir.
Ligne de Cahors à Capdenac	
7 h. 37 matin.	9 h. 48 matin.
1 h. 27 soir.	1 h. 19 soir.
4 h. 23 soir.	7 h. 30 soir.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Arnault, fils du sympathique juge d'instruction près le tribunal de Cahors, passe de Chaumont à Ajaccio, où M. Boudier, ancien préfet de la Haute-Marne, vient d'être appelé par le récent mouvement préfectoral.

A ce sujet, nous lisons dans les journaux de ce département des entrefilets des plus élogieux à l'adresse de M. Arnault.

Le Progrès de la Haute-Marne s'exprime ainsi :

M. Arnault, chef de cabinet de M. le préfet, quitte Chaumont pour Ajaccio, où il remplira les mêmes fonctions que dans la Haute-Marne.

Nous ne voulons pas laisser partir M. Arnault — qui était bien le fonctionnaire le plus dévoué et le plus aimable que l'on puisse rencontrer — sans lui dire combien son départ cause de regrets à tous ceux qui l'ont approché et qui étaient devenus de suite ses amis.

Nous souhaitons que bientôt, une décision ministérielle apporte à M. Arnault la satisfaction à laquelle lui donnent droit et son affabilité et son mérite.

**Lycée Gambetta**

C'est M. Caudriller, professeur d'histoire au lycée Gambetta, qui prononcera le discours d'usage à la distribution des prix de fin d'année.

**Société de pisciculture**

L'assemblée générale des membres de la société de pisciculture du Lot, aura lieu ce soir samedi, à 8 h. 1/2 précises, à l'hôtel de ville.

Ordre du jour : Partie de pêche déjà projetée.

**Conseil de Préfecture**

Le conseil de préfecture du Lot commencera, le lundi 8 juin courant, l'examen des protestations dirigées contre les élections municipales.

**Conférence**

Sur l'inconographie intellectuelle (ou image de la pensée dans l'écriture (graphologie).

Les rêves, leur prescience.

L'intuition à temps et à distance.

Identité des rêves et de l'intuition.

Conclusion sur l'intelligence de Mlle Couédon, par Combes Pierre, auteur des lois du graphisme, dimanche, 7 juin, salle de la mairie, à 3 h. de l'après-midi.

**Les prévoyants de l'Avenir**

Société civile de Retraites

Nombre de Sociét. au 30 avril. 1896... 204.217

Avoir social au 30 avril. 1896. 17,037,793 fr. — 31 mai 1896. 17,202,655 fr.

Le président de la 405<sup>e</sup> section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les adhésions et les versements sont reçus, à la Mairie, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi. Chaque sociétaire doit être muni de son livret individuel.

PARAZINES, Président de la 405<sup>e</sup> section des Prévoyants de l'Avenir.

Dimanche, 7 juin 1896

**GRAND CONCERT**

Donné par l'Orphéon aux membres Patrons et Dames Patronnesses

Avec le gracieux concours de

**L'ESSOR**

Groupe d'initiative pour la décentralisation artistique dans le Midi

Spectacle entièrement nouveau. — Le plus grand succès du Chat-Noir de Paris.

**PROGRAMME**

**1<sup>re</sup> PARTIE**

1. Marche du Tzar Orchestre.
2. La Violette (Paliard), chœur Orphéon.
3. L'Essor (avant-propos) M. S. Henri.

**2<sup>e</sup> PARTIE**

4. Le Fromage (Meusy). — Ariadant (Méhul). — Monologue comique (X...).

**M. L. GERVAIS**

5. Le Petit Mitron (M. Boukay). — Charme d'Amour (P. Delmet). — Les Inaugurations (J. Ferny). — Nocturne (J. Jouy).

**M. S. HENRI**

6. Poésies de Valentin (Henri Bourrette).

**La Marche à l'Etoile**

Mystère en 10 tableaux, de M. H. Rivière, musique de Fragerolle, interprétée par MM. Paul Branca, L. Gervais, S. Henri, J. de Lauzières et H. Casz.

**DISTRIBUTION DES TABLEAUX**

- 1 L'Etoile — 2 les Bergers — 3 les Soldats — 4 les Lépreux — 5 les Esclaves — 6 les Femmes — 7 les Rois Mages — 8 le Pêcheur — 9 la Crèche — 10 l'Adoration — le Golgotha.
8. Le Beau Danube Bleu, grande valse de Strauss, chantée par l'Orphéon, avec accompagnement de l'Orchestre.

**3<sup>e</sup> PARTIE**

9. L'Héroïne, ouverture (Burgman) Orchestre.
10. Révelations d'un sous-préfet (J. Ferny). — L'Exécution (J. Jouy). — Les Choux (P. Delmet).

**M. L. GERVAIS**

11. Joconde (Nicolo Isouard). — Pensée d'automne (Massenet). — La Vie, monologue (Grenet Dancourt). — La Fête au Village voisin (Boieldieu).

**L'Enfant Prodigue**

Scènes bibliques en 7 tableaux, de H. Rivière, musique de G. Fragerolle, interprétées par les membres de l'Essor.

**DISTRIBUTION DES TABLEAUX**

- 1 Le Départ — 2 l'Arrivée à Thibes — 3 le Festin — 4 la Fête sur le Nil — 5 la Famine — 6 le Retour — 7 — Apothéose.

Prix ordinaire des places. — Pour la location, s'adresser au Théâtre.

**L'affaire du « Crédit du Lot »**

Nos lecteurs se rappellent qu'au mois de mars dernier, les actionnaires syndiqués de la banque « le Crédit du Lot » poursuivaient, devant le tribunal de commerce de Cahors, les administrateurs de cette Société, en remboursement des versements par eux opérés à la caisse.

Le tribunal de commerce a rendu, hier son jugement, qui déboute les demandeurs de leur action et les condamne aux dépens.

**Arrestations**

La police de notre ville a mis en état d'arrestation pour mendicité et vagabondage, les nommés Hervault, âgé de 63 ans, natif de Beaumont (Seine-et-Marne) et Pierre Acquié, âgé de 58 ans, natif d'Arcombal (Lot).

**Trespoux-Rassiels**

Mardi dernier, la foudre est tombée à la Gentillade, près Trespoux, sur une grange appartenant à M. Arthur Brunies.

Les dégâts, purement matériels, sont couverts par une assurance.

**Gourdon**

Une épidémie d'oreillons sévit en ce moment, avec une remarquable intensité, parmi la population scolaire de notre école maternelle et l'établissement privé des sœurs de Gramat.

**Figeac**

La cour d'appel d'Agen a confirmé dans toutes ses dispositions le jugement prononcé par le tribunal de Figeac, dans l'affaire Roux-Delou.

M. Roux reste donc condamné à 100 fr. d'amende pour homicide par imprudence, avec application de la loi Béranger, et supportera tous les dépens du procès.

M. Delon est acquitté.

**Pèlerinage à Rocamadour**

**BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS**

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre inclus, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Quand un remède conserve sa popularité intacte et aussi longtemps que les Pilules Suisses, on peut dire avec raison que ce remède est réellement bon.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 30 mai au 6 juin 1896

**Naissances**

Sers Léon, quai Ségur d'Agnessau, 17. Clément Jean, rue Clément-Marot, 11. Cagnac Marcel, à Lacapelle. Verdy Marie, rue de la Préfecture.

**Décès**

Boyé Marie, V<sup>e</sup> Boyé, 85 ans, rue Daurade, 6. Lacoste Marie, 3 ans, rue Nationale, 39.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une troupe parisienne sous la direction de M. DELÉTRAZ, donnera sur notre scène, le **jeudi 11 juin**, une représentation de **L'EMPEREUR**, pièce en 4 actes et 9 tableaux, de M. Ch. Grandmougin.

**M. CHARPENTIER**, de la Comédie-Française, remplira le rôle de **NAPOLÉON 1<sup>er</sup>**, qu'il a joué à Paris.

**A l'ordre du jour !**

A Cahors, **Mlle MARTINE**, nous révèle la grâce et le cachet d'une **Robe** exceptionnelle. Qui cet été, fera fureur. Elle est déjà très en faveur. Et son prix modéré, sa haute fantaisie. Attirera toujours une clientèle choisie.

Une dame satisfaite.

**CONSEIL PRATIQUE**

Cyclistes : adressez-vous à Jean **LARRIVE** Rue de la Liberté où la vogue est vive. Prenez une **Clément** ou un **Gladiator** Marques estimées comme tenant le record **Réparations** et ventes se font par excellence. A qualité égale défiant toute concurrence.

Un cycliste reconnaissant.

**Bourse de Paris**

Cours du 6 Juin 1896

**RENTES**

3 0/0.....compt.	101 70
3 0/0 amortissable.....compt.	100 20
4 1/2 0/0.....compt.	104 65

**Monseigneur Grimardias**

Nous extrayons de la *Revue religieuse* les articles suivants :

**Obsèques de Monseigneur à Roc-Amadour**

A la mémoire du doux prélat qui a tant fait pour sa gloire et qui revient mourir sous le regard et la bénédiction de sa Vierge séculaire, Roc-Amadour devait l'hommage particulier d'une reconnaissance plus émue et plus attendrie. Cet hommage a trouvé son expression dans une manifestation toute populaire et toute spontanée de douleur et de vénération de la part des fidèles paroissiens de Roc-Amadour.

Tout le temps qu'a duré, dans une chapelle ardente, l'exposition du corps de Monseigneur, une foule pieuse n'a cessé de le visiter. Des villages les plus reculés, comme des maisons voisines, ils sont tous venus, hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, jeunes filles, enfants, revoir les restes de celui qu'ils regardaient comme leur bienfaiteur. Que de larmes ont coulé, que de prières ont été répandues près de ces dépouilles vénérées, que le respect et l'amour du peuple traitaient volontiers en reliques saintes ! La journée ne suffisait pas à l'explosion de ces sentiments, et quand venait la nuit, il fallait encore admettre dans la chapelle ardente d'humbles travailleurs, que leur rude tâche avait retenus jusque là et qui oubliaient leurs fatigues, demandaient à satisfaire leur piété filiale.

C'est le jeudi, 28 mai, à trois heures du soir que le corps de Monseigneur fut mis en bière. Le lendemain, vendredi, dans l'église S. Sauveur, avaient lieu les premières obsèques.

La cérémonie devant garder un caractère intime, aucune invitation officielle n'avait été lancée. Pourtant une cinquantaine de prêtres des environs, parmi lesquels, MM. les doyens de Gramat, de Vayrac, de Souillac, de Martel, de Bretenoux, Monsieur l'aumônier du couvent de Gramat, avaient pu se rendre à temps à Roc-Amadour, pour faire à leur Evêque bien-aimé une escorte d'honneur. Nous avons salué aussi avec reconnaissance la présence d'un chanoine du diocèse de Tulle, Monsieur l'abbé Breton, Supérieur du petit séminaire de Brive.

A 10 heures précises, Monsieur le Supérieur de Roc-Amadour assisté de deux missionnaires fait la levée du corps, au château. Aussitôt au son des cloches et au chant des prières liturgiques, le cortège se met en marche par les lacets du Calvaire, vers l'église S. Sauveur. Les écoles, les congréganistes de la Ste-Vierge, les femmes de la paroisse, des religieuses de Ste-Colombe, une nombreuse délégation de Notre-Dame du Calvaire précèdent le clergé. Le corps de Monseigneur est porté par huit prêtres. Devant le cercueil, deux acolytes soutiennent les insignes Episcopaux, voilés ; derrière marchent les deux fidèles domestiques de l'Evêque défunt. Le deuil est conduit par Monsieur Laporte, vicaire général de Monseigneur, qui n'a cessé durant les jours de la maladie, de prodiguer à son Evêque tous les trésors d'un admirable dévouement, et par Monsieur Bonhomme, missionnaire, représentant la maison de Roc-Amadour. Viennent ensuite M. le maire de Roc-Amadour à la tête de tout son conseil municipal, le conseil de fabrique de la paroisse, le groupe des ouvriers qui travaillent aux réparations des sanctuaires, enfin les hommes de Roc-Amadour et de nombreux fidèles des paroisses voisines.

Dans ces lacets de la montagne, où ne retentissent jamais que les chants joyeux des pèlerins, dans ces chemins ombragés que le pieux Evêque avait lui-même fait tracer et dont il aimait tant le charme pittoresque, ce cortège funèbre avait à la fois une grandeur et une tristesse qui saisissaient. D'instinct on se reportait à ces grandioses manifestations dont il avait été l'âme, et qui s'étaient déroulées dans ces mêmes lacets, aujourd'hui voilés d'une sombre mélancolie.

Dans l'église S. Sauveur admirablement décorée par des mains aussi pieuses qu'habiles, un riche catafalque est préparé. C'est un lit funèbre élevé sur de hauts gradins, qui porte tous les insignes de l'Evêque, et que surmonte un imposant baldaquin, aux noires draperies, du meilleur effet. Des cartouches au chiffre de Monseigneur, des plantes vertes, des cierges achèvent l'ornementation tandis que sur le cercueil de riches bannières voilées inclinent leurs parés harmonieux et semblent pleurer celui dont elles avaient paré naguère le triomphant jubilé. Dans le chœur, les regards se tournent avec émotion vers le trône en deuil, d'où il avait présidé et béni si souvent !

L'église avec ses deux nefs et sa vaste tribune est remplie, le clergé occupe les stalles, le recueillement est profond, la prière fervente. L'office commença, office saisissant et par l'harmonie sévère des chants liturgiques et par l'ordre des cérémonies et par le souvenir pénétrant de celui que nous pleurons et qui donne à tout, personnes et choses, le cachet d'une indicible tristesse.

Après l'absoute solennelle, le cercueil demeure exposé dans l'église. La religieuse population de Roc-Amadour a demandé comme une dernière grâce de faire passer le cortège funèbre qui emporte son bienfaiteur dans la rue de la vieille ville. Il est deux heures : tous les paroissiens sont revenus, les hommes valides se sont rangés en hommes d'armes, formant une haie d'honneur, et cette fois escorté par les missionnaires, porté tour à tour par les conseillers municipaux et par les ouvriers de Roc-Amadour, le corps de Monseigneur est descendu à travers le grand escalier. A ce moment un orage épouvantable éclate ; un instant surprise, la foule se reprend bientôt et l'on arrive à l'Hospitalet, sans que le cortège se soit laissé entamer. Là, pendant que dans la chapelle du cimetière, on remplit les dernières formalités civiles et que l'on fait une dernière absoute, l'orage reprend avec plus de force. Une heure s'écoule ; tour à tour on prie, on chante des psaumes de l'office des morts ; bientôt le temps s'améliore, le char funèbre a reçu son précieux dépôt et, précédé d'une voiture où ont pris place M. Laporte et Monsieur Bonhomme, suivi de la voiture épiscopale, le cercueil prend la route de Gramat, se dirigeant vers le petit séminaire où l'attendent d'autres regrets, d'autres honneurs, d'autres prières.

C'est fini : Roc-Amadour ne reverra plus celui qui a fait revivre son glorieux passé, mais fidèle à la religion du souvenir et de la prière, Roc-Amadour gardera précieusement sa mémoire bénie.

H. A.

**Obsèques de Monseigneur à Montfaucon**

PASSAGE A GRAMAT, LABASTIDE-MURAT ETC.

Depuis longtemps, Monseigneur avait promis qu'il serait à Montfaucon le vendredi, 29 mai, pour y faire l'ordination de quatre jeunes prêtres. Déjà l'on se préparait joyeusement à cette solennité si rare au petit séminaire, déjà l'Académie littéraire, pour fêter la venue de Monseigneur, travaillait à lui offrir une séance plus belle encore que celle de février, à laquelle il n'avait pu assister ; quand arrivèrent, réservées d'abord et comme incertaines, puis effrayantes dans leur cruelle précision, les nouvelles de la maladie de notre cher évêque. Monseigneur restait cependant fidèle à son idée ; et, s'il ne venait pas lui-même faire passer à nos diacres leur examen canonique, en envoyant M. Laporte à sa place il promettait qu'il serait fidèle à sa parole et qu'il viendrait au jour marqué.

Il l'a tenue, cette parole ! Et le 29 mai au soir il est venu comme il l'avait dit ! mais, hélas ! il est venu couché dans son cercueil ! ce sont des pleurs et des chants de deuil qui l'ont accueilli, et non plus les cris d'allégresse et les hymnes joyeux de ses triomphales entrées ! Et le lendemain, à l'heure où il aurait prononcé sur les ordinands prosternés les paroles sacramentelles, c'est sur son corps glacé que l'on a récité les prières des morts ! cruelles coïncidences qui venaient à tous les esprits et ravivaient la douleur. Maîtres et élèves se confondaient en ces heures de tristesse dans le même deuil inconsolable !

Au milieu de cette douleur ce fut pourtant une sorte de consolation de savoir que les prières, depuis plusieurs jours multipliées pour Monseigneur avec tant de foi, on pourrait les répéter, plus ardentes encore et plus émuees, autour de son cercueil ; de savoir enfin qu'on avait changé un peu l'itinéraire du lugubre cortège, et que notre évêque bien-aimé viendrait dormir au séminaire une nuit de son sommeil éternel.

Malgré le peu de ressources qu'on avait sous la main, la chapelle du séminaire fut parfaitement ornée pour la circonstance. La piété et la tendresse suppléant à ce qui pouvait manquer du côté du luxe, nos religieuses firent une décoration dont la simplicité de bon goût n'empêchait pas la grandeur saisissante. La paroisse s'unit au séminaire pour aller au devant du corps ; les curés de Ginouillac, de Sèniergues et de Soucirac étaient venus se joindre au cortège. Les enfants des écoles portaient à la main des bouquets ou des branches fleuries dont ils devaient jeter les pétales et les feuilles sur une partie du parcours. Une belle couronne de fleurs artificielles donnée par les congréganistes, ignorants des volontés de Monseigneur à cet égard, devait attester plus longtemps leur reconnaissance à celui qui avait si généreusement, au début de cette année, décoré les cours de magnifiques statues de la Sainte Vierge et de l'ange gardien. Mais plus que les tentures, plus que les colonnes funéraires, plus que les fleurs, que l'encens, que les cierges, les prières multipliées attestaient l'attachement et la douleur de tous. Jusqu'à une heure assez avancée de la nuit les fidèles de la paroisse se succédèrent devant le catafalque, et, pendant toute la nuit, professeurs et élèves se relayèrent, heure par heure, pour monter la garde autour du cercueil ; toute la nuit, à chaque heure, leurs voix plaintives psalmodiaient l'office entier des morts. A la messe que dit au matin M. Laporte, presque tous les élèves, sans que personne leur eût suggéré cet acte si touchant de piété, firent la communion pour l'âme de Monseigneur. Enfin, vers les dix heures, après la grand-messe, célébrée par M. le Supérieur, assisté des directeurs des congrégations comme diacre et sous-diacre, il fallut bien donner le signal du départ. La séparation douloureuse ne se fit pourtant qu'au premier kilomètre au delà de Montfaucon : les élèves auraient bien voulu accompagner plus loin encore la dépouille mortelle de ce père qui les avait tant aimés, mais leur nombre ralentissait beaucoup trop la marche du cortège qu'on attendait à Labastide-Murat vers onze heures.

Pendant le trajet, M. Laporte et M. Bonhomme disaient aux deux professeurs qui les avaient suivis de quelle façon partout, depuis qu'on avait quitté Roc-Amadour, on avait accueilli le corps de Monseigneur.

A Gramat une foule immense formée de fidèles de plusieurs paroisses était venue assez loin au devant du corps, et l'on n'avait pu avancer que lentement au milieu de ces masses à la fois pressées et recueillies. Même empressement et même piété, sinon même foule, au Bastit, où les curés de Reilhac, de Lunegarde et de Carluet avaient amené plusieurs de leurs paroissiens s'unir à la paroisse, presque tout entière sur pied, qui avait le privilège de recevoir pour un instant le corps de Monseigneur l'Evêque, et c'était sur tout le parcours, au milieu des champs, au bord de la route, des gens agenouillés dévotement et priant eux aussi pour l'âme de leur père regretté !

Nous arrivons à Labastide. A quelques centaines de Bourg nous rencontrons la procession venue au devant du corps. Je peux dire que presque toute la paroisse était là, dans un ordre parfait, dans un recueillement et une tristesse qui se lisaient sur tous les visages. Il n'y avait pas encore quatre semaines que Monseigneur inaugurerait à Labastide ce terrible et douloureux voyage qu'il ne devait finir qu'à Roc-Amadour. Encore émue de ce souvenir, la population si foncièrement chrétienne de cette paroisse avait tenu à témoigner encore une fois et d'une façon extraordinaire son attachement à son évêque. Les autorités municipales étaient là, ainsi que le conseil de fabrique et la société de secours mutuel. Les cordons du corbillard furent tenus par MM. Alayrac, docteur, maire de Labastide, Mounier, adjoint, Paulet-Cal, propriétaire à Ladevèze, et Guarrigue, conseiller municipal. Le drap était tenu par quatre fabriciens, MM. de Camy, conseiller d'arrondissement, Brugalières, notaire, Baldy et Lagarde. Pendant que le triste défilé se déroulait dans le bourg, toutes les maisons étaient fermées ; personne ne se montrait si ce n'est dans les rangs. Après que l'on eut chanté le *Libera*, sur la place de l'Eglise, on suspendit au corbillard deux magnifiques couronnes de fleurs naturelles : sur la plus grande, barrée d'un magnifique ruban de soie violette, on lisait simplement : Labastide-Murat. C'était le don des mères chrétiennes, des mères qui avaient si magnifiquement paré, il y a quatre semaines, le trône pontifical. Quand on abandonna le convoi funèbre près du château, des enfants s'approchèrent. C'étaient ceux qu'avait naguère confirmés Monseigneur. Ils offraient également des couronnes. Pouvaient-ils refuser ces marques si

touchantes de tendresse ? Monseigneur lui-même a dû être ému dans son cercueil. Vivant, malgré ses refus, on lui aurait imposé ce triomphe, mort, on ne pouvait faire de la peine à ceux qui n'avaient pas d'autre moyen de lui témoigner leur reconnaissance et de lui dire ainsi que son souvenir ne périra jamais dans leur cœur.

Le convoi continua sa marche sur Cahors en traversant les paroisses de St-Sauveur, St-Martin-de-Vers, Vers et Laroque-des-Arcs où les mêmes marques de respect furent données à la dépouille mortelle de Monseigneur Grimardias. E. A.

**Testament de Monseigneur Grimardias**

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Avant de faire mes dispositions testamentaires conformément aux règles de la prudence chrétienne, je tiens à remercier Dieu de m'avoir fait naître et élever dans le sein de son Eglise, l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Je crois tout ce qu'elle croit, je condamne tout ce qu'elle condamne, j'approuve tout ce qu'elle approuve. Mon honneur a été de la servir dans les divers degrés de la hiérarchie, et mon seul regret est de n'avoir pas apporté à son service tout le zèle et tout le dévouement qu'elle avait le droit d'attendre de moi. Je demande pardon à tous ceux qui m'ont connu du peu d'édification que je leur ai donné, par l'absence des vertus que je n'ai pas assez pratiquées. Je crois cependant pouvoir me rendre ce témoignage que j'ai recherché le bien et que, dans ma longue carrière, je me suis surtout proposé de faire aimer et bénir l'Eglise. J'espère que le Seigneur tout miséricordieux me tiendra compte de cette disposition et ne jugera pas mes fautes avec trop de sévérité. Je le lui demande par l'intermédiaire de la bienheureuse Vierge Marie et de l'apôtre St Pierre, mon Patron. J'ai aussi la confiance que les prêtres et les fidèles que j'ai aimés, pour lesquels j'ai travaillé, auront pitié de mon âme et qu'ils ne m'oublieront pas dans leurs prières.

Je n'ai pas de grandes libéralités à faire ; j'ai dépensé largement les revenus que la Providence m'avait départis et il m'a semblé meilleur de faire, de mon vivant, les œuvres dont Dieu m'a inspiré la pensée.

(Suit le détail des legs pieux)

Cahors, le 20 juin 1892.

† PIERRE, Evêque de Cahors.

*Codicilles* : Je prie mon exécuteur testamentaire d'empêcher qu'on ne mette aucune couronne sur mon cercueil.

Je lui demande de s'opposer à ce qu'on embaume mon corps. Lors de mes Jubilés, j'ai été loué au-delà de mes mérites ; aussi je demande qu'aucune oraison funèbre ne soit prononcée.

† PIERRE, Evêque de Cahors.

**Condoléances.** — Le Nonce, les cardinaux, la plupart des évêques de France et quelques évêques étrangers ont, par lettres ou cartes annotées adressées à M. le doyen du chapitre, à MM. les vicaires généraux et à MM. les vicaires capitulaires, témoigné les profonds regrets que leur cause la mort de Monseigneur l'évêque de Cahors.

**Au séminaire.** — Le jour des obsèques de Monseigneur, les prélats et les ecclésiastiques ont reçu l'hospitalité au grand séminaire. Avant de se séparer, Mgr Fonteneau, Mgr Belmont et M. le chanoine Magne ont pris la parole. Ce dernier a émis l'idée, unanimement approuvée, d'élever un monument dans la cathédrale à Monseigneur Grimardias.

**Monseigneur Grimardias et les Mobiles du Lot**

Monsieur le marquis de Cardaillac nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer dans la *Revue religieuse*.

Latrayne, le 2 juin 1896.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'apporter mon tribut de regrets à la mémoire de notre vénéré pasteur du diocèse, en retraçant, dans ces quelques lignes extraites de mes notes de la campagne de 1870, un passage qui montrera, une fois de plus, combien était grande son âme d'Evêque.

Les deux premiers bataillons de la Mobile du Lot étaient cantonnés dans les environs de Nevers, et le troisième dont je faisais partie était en formation à Cahors. Le temps était proche où nous allions quitter la ville pour rejoindre nos frères d'armes. Je voyais avec appréhension que notre organisation était incomplète. Il nous manquait un aumônier.

Je fis part de mes craintes à l'abbé Maury, alors curé de la cathédrale, qui me donna le conseil, d'aller trouver Monseigneur et de lui adresser ma requête ; et il ajouta : « il est bon, vous vous entendrez. »

Je ne perdis pas un instant pour me rendre à l'évêché. Il me semblait que tout retard serait préjudiciable à ma demande.

Monseigneur était libre quand je demandai à lui parler. Il me reçut tout de suite.

En voyant mon émotion, Monseigneur me dit, d'un ton paternel, en me tendant la main : qu'avez-vous mon enfant ?

Encouragé par cet accueil si cordial j'abordai immédiatement le sujet de ma demande, et le dialogue suivant s'engagea entre nous.

— « Je viens adresser à votre Grandeur une requête, et je compte sur son cœur d'Evêque pour me l'accorder. Dans quelques jours nous allons partir pour Nevers, où nous retrouverons les deux premiers bataillons de notre Mobile. Le régiment sera alors au complet, et il est probable qu'il ne tardera pas ensuite à être envoyé à l'armée de la Loire. Nous n'avons pas d'aumônier, et il nous en faudrait un. Par ce temps de désorganisation générale, nous ne pouvons donc que nous adresser à vous, Monseigneur, pour l'obtenir. »

Monseigneur, saisi par la promptitude de ma demande, me serra la main un peu plus fort, et resta pensif quelques instants ; puis, relevant vivement la tête, il ajouta : « Vous aurez votre aumônier, j'en fais les frais. Je veux seulement que vous m'assuriez qu'il aura des vivres, quand vous en aurez vous-même. »

— « Les officiers ont droit à deux rations de vivres en campagne, ajoutai-je ; l'aumônier restera à notre compagnie, nous partagerons avec lui, il vivra avec nous. »

Les détails furent vite réglés. Quelques jours après, l'abbé Filsac, vicaire à St-Urcisse fut désigné pour ce poste d'honneur. Grâce à Monseigneur, le troisième bataillon des Mobiles du Lot, quittant Cahors, emmena l'aumônier du régiment.

N'est-ce pas le cas de dire encore ici, de notre regretté Evêque : *bis dat qui cito dat*.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Marquis de CARDAILLAC.

Volontaire pour la campagne de France 1870, Ancien capitaine aux Moulins du Lot,

**Bibliographie**

LE MONDE MODERNE, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22 fr. — Le numéro de Juin termine le 3<sup>e</sup> volume de *Monde Moderne*. Il publie une table qui, mieux que toutes les notices, permet d'apprécier le nombre et la variété des articles édités. Ces articles, illustrés de mille gravures, ont tous un intérêt réel et, si le succès de cette revue est grand, il n'est en vérité que proportionné à son effort. — Sommaire du N° de Juin 1896. — 20 articles inédits 114 illustrations. — Les deux fils Farcot, nouvelle, par Masson Forestier; 5 compositions de Charles Fouquery. — Un fort moderne, par Georges Béthuis; 8 dessins d'après nature de A. Lalauze; Une nouvelle Chambre des députés, par Eugène Pierre; 7 illustrations. — Le Grand-Prix de Paris, par Jacques Lozère; 6 illustrations d'après nature. — Les habitations préhistoriques du nouveau Mexique, par B.-B. Gusseron; 6 illustrations. — Velasquez, par Louis Gonse; 11 gravures des œuvres du maître. — Horizons, par Fernand Lafargue; 2 compositions de Bastard. — Un peu d'Apiculture, par A.-T. Clément; 17 dessins par l'auteur. — L'Alliance française pour la propagation de la langue nationale, par P. Legendre; 12 illustrations d'après nature. — Les Cétacés des côtes de France, par le docteur H. Beauregard; 11 illustrations. — Chanteurs comiques, par Paul Frimm; 12 portraits par Labbé. — Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie. — Chronique théâtrale, par Maurice Lefevre. — Causerie scientifique, par G. Mareschal; 6 illustrations. — Jeux et Récréations, par Beudin. — La Mode du mois, par Berthe de Présilly; 4 compositions de Fournery. — La femme chez elle, par Luciole; 6 compositions de Mme Van Parys. — La Cuisine du mois, par A. Colombi. — Connaissances utiles, par H. Mousse de Corse. — Le mois comique, par Moloch. — Table du troisième volume.

LE MUSÉE DES FAMILLES (60<sup>e</sup> année) paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 1<sup>er</sup> juin 1896 : Mademoiselle de Fierlys par F. Dillaye. — Histoire de l'Art et de l'Ornement, par Ed. G. et Marie G. Azalaïs, par Marie Améro. — Le chevalier d'Hermental, par Frank Archet. — Gaietés du mois, par Willy. Les salons de 1896, par G. Migeon. — Les hirondelles exotiques, par Martin Dairvant. — L'es-

poir du bonheur, par L. Leconte. — Dernière joie, par d'Azon de Lacourie. — Le tramway tubulaire électrique, par V. Mauby. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par J. Girardet, Lucas, Guydo, Mesnel, Specht, L. Rudnicki, etc. et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

**LES CAPITALES DU MONDE**

- |  |   |
|--|---|
| PARIS<br>Par François Coppée                 | LE CAIRE<br>Par Camille Pelletan        |
| ST-PÉTERSBOURG<br>E. Melchior de Vogué       | ALGER<br>Par Maurice Wahl               |
| NEW-YORK<br>Le Comte E. de Kératry           | STOCKHOLM<br>Par Maurice Barrès         |
| CONSTANTINOPLE<br>Par Pierre Loti            | BERLIN<br>Par Antonin Proust            |
| ROME<br>Par Gaston Boissier                  | LONDRES<br>Par Sir Charles Dilke        |
| ATHÈNES<br>Par le Comte de Mouy              | MEXICO<br>Par Augustin Génin            |
| TOKIO<br>Par M <sup>me</sup> Judith Gauthier | RIO-DE-JANEIRO<br>J. de Santa Anna Nery |
| VIENNE<br>Par M <sup>me</sup> Adam           | AMSTERDAM<br>Par Henry Havard           |
| LISBONNE<br>Par Armand Dayot                 | MADRID<br>Par Emilio Castelar           |
| PÉKIN<br>Par M <sup>me</sup> Paléologue      | CALCUTA<br>Par J. Darmesteter           |
| GENÈVE<br>Par Edouard Rod                    | BRUXELLES<br>Par Camille Lemonnier      |
| BUCAREST<br>Par Carmen Sylva                 | COPENHAGUE<br>Par André Michel          |
| S. M. la Reine de Roumanie                   | CHRISTIANIA<br>Par Harald Hansen        |

Une profession d'illustrations, aussi belles que luxueuses, orne ce magnifique ouvrage; 350 gravures tirées sur beau papier glacé accompagnent le texte. Enfin un plan et des détails statistiques fourniront à côté des descriptions pittoresques et vivantes les renseignements intéressants et instructifs.

**LES CAPITALES DU MONDE FORMERONT 80 LIVRAISONS**

La LIVRAISON ILLUSTRÉE : 10 centimes  
En vente, chez tous les libraires, librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

**BIJOUTERIE**, Articles de Paris, pour Colporteurs, Forains, Merciers, Bazars, Bijoutiers, pour la vente de tous les prix. Prime à tout client nouveau. Envoi du Catalogue gratis et franco. **J. Noémy**, 34, rue de Turenne, Paris.

INSTITUT DES BÉGUÉS DE TOULOUSE ouvre cours pour corriger le  
**Bégalement**  
ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS DE PRONONCIATION  
le 15 juin  
DOCTEUR CHERVIN, Hôtel du Midi, TOULOUSE.

**LA RÉUNION INDUSTRIELLE AG contre l'INCENDIE**

SIÈGE SOCIAL :  
29, Rue de Richelieu, à Paris.  
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES.**

L'EXTRAIT de VIANDE **LIEBIG**  
est INDISPENSABLE dans  
**TOUTE BONNE CUISINE**  
pour améliorer  
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

**A LA BOULE D'OR**

**H. FABRE**  
10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
**CAHORS**

FABRICATION ET RÉPARATION  
**D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE**  
Dorure et Gravure sur Métaux  
**LUNETTERIE & OPTIQUE**  
**ÉLECTRICITÉ**  
Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés  
On demande un apprenti

**A LOUER**

Dans une jolie maison, un appartement bien composé.  
S'adresser : 25, rue du Lycée, 25.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE**  
Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Évaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

**Réduction de 50 %** pour chaque membre de famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 Septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

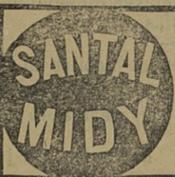
La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

**AVIS.** — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

**AVIS**

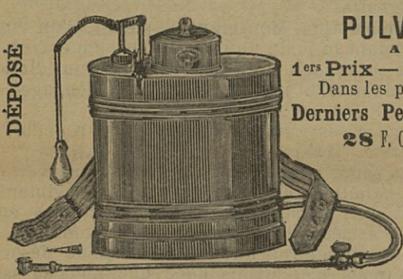
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste. \*



Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en **48 HEURES** les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.



**VIN DE VIAL**  
LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA  
Aliment physiologique complet  
Anémie — Convalescence  
Faiblesse des forces — Langueur — Inappétence  
Parfaitement dosé et assimilable, le **Vin phosphaté de Vial** est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.  
Pharmacie **VIAL**, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

**F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant**  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

**M. COMBARIEU, Successeur**

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



Pour le prix de fr. 7.25 contre remboursement, vous recevrez un très bon **accordeon à concert**, avec mes nouveaux claviers à pitons de spirales (brevetés). Je garantis qu'ils ne sont pas perclus et qu'ils ne se rompent pas pendant dix ans. Cet accordéon a 10 touches, 2 registres, 2 basses, 2 soufflets doubles, fine garniture complète, coins nickel, bordure baguette en même métal, clavier découvert, 2 chœurs, 35 cm. Instrument remarquable. Tous les acheteurs reçoivent gratis une méthode par laquelle ils sont en état d'apprendre à jouer eux-mêmes l'accordéon sans connaître les notes. Emballage gratis. — Port : francs 1.25. Celui qui veut payer 9.80 recevra le même instrument de 3 registres et de 3 chœurs.  
**Heinrich Suhr, à Neuenrade** (Allemagne).

**CAPSULES de Quinine de Pelletier**  
INVENTEUR DE LA QUININE  
Ces Capsules, inaltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avèrent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les **rhumes, la grippe, l'influenza** et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les **migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins**, sont tributaires de cet héroïque médicament.  
UNE CAPSULE est plus active qu'un grand verre de quinquina.  
Exiger le nom **PELLETIER** sur chaque Capsule.  
PRIX MOYEN :  
1 fr. le gr. en 10 Capsules.  
Dépôt dans toutes Pharmacies.

**IMPUISSANCE** de l'homme  
Stérilité de la femme.  
Pilules effet immédiat, sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique **Spitaels**, ph., Lille. Envoi discret.

Le propriétaire-gérant : **LAYTON**

**PIANOS MUSIQUE & ORGUES**

Ancienne Maison **TRUFFIER**, fondée en 1852

**Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues**

**SUCCESSEUR**

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

**LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année**

**PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS**

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez **M. VIGOUROUX**,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,  
Rue Clément-Marot, **CAHORS**

**Vignes Américaines**

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

**PAR MILLIONS** de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long  
0,006 millimètres au petit bout.

Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.  
Prix : 3 fr. (franco poste).

4<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à **VIRE**, par Puy-l'Évêque (Lot).